



MARINS DES DOUANES , AERIENS, AGENTS DNGCD

Méprisés

par le gouvernement qui s'arc-boute sur ces postions en n'accordant pas la fin de dégressivité de la bonification retraite au-delà de 60 ans pour tous les douaniers et la possibilité pour ceux qui le souhaitent de partir en op/co avec 3 ans de bonification pour 17 ans de service surveillance.

Méprisés

dans notre fonction qui nous impose de suivre des formations de défense et d'intervention, de maniement des armes à feu ; nous impose de porter un gilet pare-balles ; nous impose de justifier de notre aptitude physique au service ; de maintenir des compétences techniques, nous impose d'aller au contact de tous types de populations dans tous types de situations, nous impose d'assumer en notre nom notre travail devant la justice.

Méprisés

en tant que spécialistes par le déni d'un travail dangereux, le déni de l'exposition aux éléments et aux matières dangereuses, le déni des services longs, le déni de la promiscuité, le déni de la fatigue.

Méprisés

en tant qu'agents, privés d'augmentation, privés d'évolutions indemnitaires, privés des jours d'indisposition, impactés par les jours de carence, priés de compenser le démantèlement des effectifs, privés du respect des règles dans l'accumulation des heures , privés de représentants du personnel pour la garantie de la justice des mutations et bientôt des promotions...

Nous sommes en passe d'être définitivement humiliés : notre travail devient un job de vieillards !

Douaniers, Aériens, Marins des patrouilleurs, des Vedettes, des Brigades de surveillance nautique, agents des Codm, de la BCMA, de la DNGCD,

AGENTS GARDE-CÔTES , ENSEMBLE,

NE NOUS LAISSONS PAS HUMILIER SANS CONTESTER !,

Le 6 février 2020

JETONS LE SAC A TERRE !